



Savoir et vivre ma ville



BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
DÉCEMBRE 2014 · VOLUME 11 · NUMÉRO 8



Lac-Mégantic

EXTRAITS DU RAPPORT D'ÉTAPE

p. 3 à 10

BAIE-DES-SABLES : ACTIVITÉS HIVERNALES

p. 12-13

**LANCEMENT DE LA POLITIQUE
DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS**

p. 14

**RÉINVENTER LA VILLE
DÉCOUVREZ DES EXTRAITS
DU RAPPORT D'ÉTAPE**

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyennes, chers citoyens,

L'année 2014 s'achève et le temps des Fêtes arrive à grands pas. Nous espérons qu'en ce moment particulier de l'année, vous y trouviez la paix et la sérénité.

L'arrivée d'une nouvelle année est souvent propice au bilan ainsi qu'à l'annonce de plusieurs projets. Nous avons pris au cours des derniers mois des décisions très difficiles dans l'optique du bien commun et pour les générations à venir. 2015 sera une année charnière quant aux orientations de la reconstruction. Nous continuerons au cours de l'année à alimenter la réflexion de la démarche de participation citoyenne RÉINVENTER LA VILLE pour en arriver à des actions concrètes de reconstruction.

Nous avons toujours la conviction qu'ensemble nous allons nous tourner vers un avenir meilleur. À l'image de 2014, nous traverserons encore des moments difficiles, nous devons le faire mobiliser, unis par le même désir de poser des gestes qui guideront notre avenir collectif. En 2013, plusieurs projets ont été réalisés, d'autres reportés en raison des événements. Certains trouveront leur finalité en 2014.

Vous trouverez dans cette édition, le rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville de Lac-Mégantic.

Vos six conseillers, ainsi que moi-même entreprenons cette dernière année de mandat avec espoir et confiance. Encore aujourd'hui, nous constatons que chaque jour est un gain sur hier. Nous prenons connaissance de tout le chemin parcouru depuis la tragédie qui nous a tous secoués et nous en sommes fiers.

Soyez assurés que nos actions seront guidées par le souci constant de la qualité de vie de nos citoyens et le maintien des emplois dans notre Ville.

Avec l'arrivée de l'année nouvelle, je veux, au nom du Conseil municipal, vous adresser nos vœux les plus sincères. Nous vous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous un joyeux Noël et un bon début d'année 2015. Que cette nouvelle année soit porteuse de joie et d'espérance.



Colette Roy Laroche

Colette Roy Laroche, C.S.M.
Mairesse de Lac-Mégantic

Bienvenue aux prochaines assemblées

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières ou spéciales du conseil municipal. Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu le lundi 15 décembre 2014, le lundi 19 janvier 2015 et le lundi 2 février 2015.

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{ers} et 3^{es}
lundi du mois à 19 h 30, à
la Salle Bestar du Centre
sportif Mégantic.
* sauf exception

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

UNE DÉMARCHE RASSEMBLEUSE

Réinventer la ville

Le rapport d'étape de la démarche de participation citoyenne Réinventer la ville a été déposée lors de l'assemblée publique du 29 octobre dernier au Centre sportif Mégantic (CSM), à laquelle ont participé près de 400 personnes. Ce document est disponible dans sa version intégrale sur le site Reinventerlaville.ca; vous êtes invités à le consulter et à nous faire part de vos commentaires et propositions. On peut aussi consulter la version imprimée à la Médiathèque Nelly-Arcan et au CSM. Il suffit d'en faire la demande au comptoir d'accueil. Cette édition spéciale du MEG vous offre de larges extraits du rapport. Bonne lecture!

Depuis le début 2014, la communauté de Lac-Mégantic est conviée à une démarche de participation citoyenne, sous le thème *Réinventer la ville*. Le but de cette démarche est de définir collectivement le plan de reconstruction du centre-ville. On cherche à définir un centre-ville repensé, au service d'une ville et d'une région dynamiques, et qui apporte une contribution importante à l'économie locale et régionale.

On parle de réinventer la ville car dans l'esprit des élus méganticois, cet exercice aura des répercussions sur l'ensemble de la ville et même de la région.

Afin d'encadrer cette démarche, la Ville a mis sur pied un Comité d'aménagement et de mise en œuvre (CAMEO). Le CAMEO a été chargé de trois mandats :

- + Veille stratégique: collecter et traiter les informations sur les projets ayant un impact sur le plan d'aménagement du centre-ville;
- + Consultation: s'assurer que la communauté soit informée et consultée à tous les stades du projet d'aménagement du centre-ville, de la conception à la réalisation;
- + Conseil: faire des recommandations à la Ville sur les processus à utiliser, les règles à suivre et les décisions à prendre concernant l'aménagement et le développement du centre-ville.» (Résolution No: 14-179)

Les membres siégeant au CAMEO proviennent de la communauté méganticoise, ainsi que des administrations publiques, autant provinciales que fédérales. Le CAMEO fait aussi appel, au besoin, à certains consultants ayant une expertise pertinente en planification stratégique et en aménagement urbain. Le comité est par ailleurs accompagné d'un comité conseil, afin de faciliter et accélérer les démarches.

Conscient que le succès de la reconstruction passe par une large adhésion au plan directeur, le CAMEO a opté pour une démarche de type participatif, où les acteurs de tous niveaux et les citoyens¹ ont été invités à s'informer, à s'exprimer et à échanger à propos de leur nouveau centre-ville. Ce processus de dialogue avec la population, piloté par l'organisme Convercité, est en cours depuis le mois de mars dernier. Le tableau résume les étapes franchies à ce jour. On notera que le dialogue avec les citoyens se poursuit en continu grâce au site internet : www.reinventerlaville.ca

En parallèle, diverses études techniques ont été consultées afin d'enrichir la démarche du CAMEO, certaines initiées par la Ville² et ses partenaires³ après la tragédie, ou réalisées spontanément par des groupes externes⁴.

PREMIÈRES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE RÉINVENTER LA VILLE

26 MARS	15-16 AVRIL	13-14 MAI	17 JUIN
ASSEMBLÉE PUBLIQUE PORTANT SUR LE BILAN DE LA SITUATION ACTUELLE ET LES ENJEUX DE LA RECONSTRUCTION DU CENTRE-VILLE. LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE RÉINVENTER LA VILLE.	ATELIERS COMMUNAUTAIRES, VOLET 1 : LES PRÉOCCUPATIONS ET LES IDÉES DES CITOYENS DANS LE BUT D'ALIMENTER LA RÉFLEXION SUR LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT.	ATELIERS COMMUNAUTAIRES, VOLET 2 : LES ÉLÉMENTS DE VISION, LE CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE, LES COMPOSANTES RÉSIDENNELLES, COMMERCIALES ET INSTITUTIONNELLES. DIVERS SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE HISTORIQUE SONT ÉLABORÉS.	ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LA PRÉSENTATION DU SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT, SES FONDEMENTS ET SES OBJECTIFS. DISCUSSIONS EN PETITS GROUPES POUR IDENTIFIER LES FORCES ET FAIBLESSES DU SCÉNARIO.
			
500 PARTICIPANTS	280 PARTICIPANTS	240 PARTICIPANTS	350 PARTICIPANTS

1 Incluant les élèves des niveaux primaire, secondaire et collégial et environ 60 groupes et organismes de la Ville de Lac-Mégantic et de la MRC du Granit.

2 Notamment le Sondage sur les habitudes de consommation commerciale en date de mai 2011 par La Fondation Rues Principales, la Vision et stratégie de développement touristique de Lac-Mégantic de mars 2014 par Zins Beauchesne et associés et l'Analyse des impacts économiques à la suite des événements du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic de Raymond Chabot Grant Thornton de juillet 2014.

3 La Corporation Rues Principales Lac-Mégantic, la Société d'aide au développement des collectivités de la région de Mégantic, le Centre local de développement de la MRC du Granit et la Chambre de commerce de la région de Mégantic.

4 En particulier certaines recherches et analyses réalisées dans le cadre du Projet de reconstruction du centre-ville de 2014, un travail académique du Groupe de recherche Action sur le développement et l'aménagement régional (RADAR) de l'Université du Québec à Montréal.



DES ENJEUX ET DES DÉFIS STIMULANTS

Les Méganticois ont été conviés à participer activement à la définition du centre-ville de demain. Le plan préliminaire de reconstruction présente une série de mesures pour répondre adéquatement au diagnostic émanant des discussions publiques dans le cadre de *Réinventer la ville* et des analyses réalisées par le CAMEO; ces mesures ont ensuite été soumises au conseil municipal.

Le tableau qui suit résume les conclusions d'une démarche citoyenne unique; elle fait la démonstration que les Méganticois veulent un plan directeur d'aménagement qui soit une réponse à la fois équilibrée, viable et durable. Cette synthèse intègre et développe les consensus issus des ateliers communautaires.

Les enjeux réfèrent à ce que la communauté méganticoise espère gagner dans le projet de reconstruction de son centre-ville. Ils répondent à la question: qu'est-ce qu'on vise comme résultat?

Les défis rappellent les obstacles à franchir et les moyens à prévoir pour concrétiser les enjeux. Ils répondent à la question: qu'est-ce qu'il faut faire pour y arriver?

Ces considérations sont de nature stratégique. Elles traitent des moyens à prendre pour reconstruire en mieux l'espace qui donne son âme à la communauté et dynamise l'économie de Lac-Mégantic et de la région.

LES CONSENSUS ISSUS DE RÉINVENTER LA VILLE

Les ateliers communautaires tenus dans cadre de la démarche *Réinventer la ville* ont permis de dégager les consensus suivants:

- + **Un centre-ville habité et attractif**
 - > à l'échelle humaine
 - > intergénérationnel
 - > animé, où il est possible de contempler
 - > avec une aire de rassemblement
- + **Un centre-ville vert**
 - > écologique
 - > avec un accès visuel et physique au lac
 - > favorisant la marche et le vélo
 - > avec des liens entre les secteurs commerciaux
 - > sans transport de matières dangereuses
- + **Un centre-ville culturel**
 - > ... et du savoir
 - > avec une approche sobre de la commémoration
 - > pour les résidents d'abord... mais accueillant pour les touristes en toutes saisons
 - > en lien avec la réserve du ciel étoilé

« RECONSTRUIRE EN MIEUX L'ESPACE QUI DONNE SON ÂME À LA COMMUNAUTÉ ET DYNAMISE L'ÉCONOMIE DE LAC-MÉGANTIC ET DE LA RÉGION. »



SOMMAIRE DES ENJEUX ET DÉFIS D'AMÉNAGEMENT

ENJEUX	UN CENTRE-VILLE CONFORME AUX VALEURS D'AUJOURD'HUI ET RESPECTUEUX DES TRACES DU PASSÉ	UN CENTRE D'AFFAIRES HABITÉ, TOURNÉ VERS L'AVENIR, FONCTIONNEL ET PERFORMANT QUI CONTRIBUE À RENFORCER L'ÉCONOMIE LOCALE ET RÉGIONALE	UN FOYER DE VIE SOCIALE ATTRAYANT ET ACCUEILLANT POUR LES CITOYENS ET LES VISITEURS DE TOUS ÂGES
DÉFIS	Déplacer la voie ferrée par la construction d'une voie de contournement qui élimine le passage des trains au centre-ville;	Compléter les activités de décontamination des sols et des bâtiments afin de récupérer, au plus tôt, le territoire situé en zone confinée;	Composer avec les conditions climatiques locales, en haute altitude, dont la brise fraîche du lac en été et les froids extrêmes de l'hiver;
	Afficher un devoir de mémoire des victimes, rappeler la tragédie et son impact sur le site;	Effectuer le redécoupage territorial pour faciliter la mise en œuvre du plan de reconstruction;	Concevoir le réseau routier de manière à renforcer non seulement les liens entre les trois secteurs du centre-ville mais aussi également à faciliter l'accès depuis les quartiers périphériques;
	Réaliser un mémorial modeste et de bon goût sur l'ancien emplacement du Musi-Café, commerce emblématique de la tragédie;	Créer des conditions susceptibles d'attirer et de multiplier les investissements privés et publics dans des structures à vocation mixte : commerces, bureaux, habitations, équipements publics;	Concevoir l'aménagement du domaine public en vue d'assurer le confort, la sécurité et l'agrément des piétons en toutes saisons;
	Créer des conditions permettant de maintenir des espaces commerciaux et des logements à coût abordable;	Créer des infrastructures publiques et privées favorisant le développement de la «nouvelle économie» de Lac-Mégantic, inspirée notamment du concept de ville branchée ou de ville intelligente;	Intégrer et compléter les sentiers de VTT, les pistes cyclables et les voies piétonnes dans l'aménagement du domaine public;
	Saisir l'opportunité d'appliquer largement les principes du développement durable dans la conception des bâtiments et des aménagements;	Renforcer le positionnement du centre-ville de Lac-Mégantic comme destination de commerces et de services à rayonnement régional;	Compléter le réseau de sentiers dans les espaces verts publics existants, de manière à multiplier les liens entre les trois secteurs commerciaux du centre-ville et à offrir un circuit de balade ponctué de points d'intérêts multiples;
	Mettre en valeur l'interface et les liens avec les deux principaux atouts physiques du site : le lac Mégantic et la rivière Chaudière;	Développer l'offre d'attraits, d'événements et d'infrastructures d'accueil destinée aux touristes, aux excursionnistes et aux villégiateurs;	Créer des zones d'activités à la fois spécifiques et complémentaires: lieux de rassemblement, concentration de services publics, association du commerce de détail et restauration, et développement du pôle culture/divertissement;
	Maintenir les grands axes structurants de la trame viaire historique;	Renforcer les liens véhiculaires, piétonniers et cyclistes entre le centre-ville historique et les nouveaux secteurs commerciaux de Fatima et de Promenade Papineau;	Favoriser l'intégration de logements à prix abordable dans les bâtiments à vocation mixte;
	Préserver, récupérer et mettre en valeur les édifices de qualité du patrimoine bâti de Lac-Mégantic, notamment la gare ferroviaire et l'hôtel de ville.	Améliorer la desserte en infrastructures et organiser l'offre en stationnement;	Rehausser la qualité de l'expérience des usagers par des liens attrayants, confortables et sécuritaires entre les zones d'activités;
		Encourager la mise en pratique des principes du développement durable dans la conception et la construction des bâtiments et des infrastructures.	Encourager l'implantation au centre-ville d'équipements récréatifs et culturels, ainsi que d'attraits touristiques pour accroître l'achalandage des établissements commerciaux du centre-ville, de la ville et de la région.



DES PERSPECTIVES EMBALLANTES !

En juin 2014, la réflexion communautaire sur le nouveau centre-ville a permis de retenir un scénario d'aménagement préférentiel qui a fait l'objet d'un large consensus. Celui-ci traduit une vision d'avenir destinée à orienter des interventions d'aménagement et de développement qui façonneront le nouveau centre-ville. Il reflète les objectifs de la communauté et s'inspire des principes d'aménagement auxquels la population de Lac-Mégantic est attachée.

UN NOUVEAU CENTRE-VILLE ÉLARGI QUI FAIT LE PONT ENTRE LES DEUX RIVES

Rares sont les communautés qui ont pu exprimer concrètement leurs idées pour ériger leur centre-ville. C'est malheureusement une tragédie sans nom qui a créé cette occasion. Forcément, l'avenir sera différent. Le centre-ville tel qu'on le connaissait ne peut revivre à l'identique. Ce que les Méganticois cherchent à se donner maintenant, c'est un centre-ville différent, et pourquoi pas meilleur.

En raison de la présence contraignante de l'emprise ferroviaire et de la rivière Chaudière, le centre-ville de Lac-Mégantic se limitait jadis à la rue Frontenac et ses abords. La tragédie du 6 juillet 2013 a créé une nécessité et, en même temps, elle a offert une possibilité nouvelle : ouvrir le cœur historique de la ville sur de nouvelles zones commerciales. À l'est, on se tourne vers la nouvelle Promenade Papineau. Ensuite, on rejoint la rue Salaberry grâce au nouveau pont au-dessus de la rivière Chaudière. Par ailleurs, la communauté mise sur une voie de contournement ferroviaire qui évitera le centre-ville. Il est donc possible de planifier un nouveau centre-ville qui possède un potentiel de croissance plus ambitieux. Au plan symbolique, la levée de ces contraintes permet de faire le pont entre les deux territoires historiques – les paroisses Sainte-Agnès et Notre-Dame-de-Fatima – qui ont donné naissance à la communauté actuelle de Lac-Mégantic.

LA VISION

Les citoyens ont exprimé leurs idées, certains consensus se dégagent de cet exercice, une vision d'avenir émerge pour le nouveau centre-ville élargi. Elle peut se résumer dans l'énoncé suivant :

UN MILIEU DE VIE ANIMÉ : un centre-ville pour tous les Méganticois, les citoyens de la région et les visiteurs; un espace habité, un milieu de vie agréable et convivial qui reflète les valeurs et l'histoire de la communauté, et qui rappelle sobrement la tragédie de l'été 2013;

À L'ÉCHELLE HUMAINE : un centre-ville qui est dimensionné pour répondre aux besoins d'une population locale et régionale, qui est attractif dans sa grande zone d'influence que constitue la MRC du Granit;

GÉNÉRATEUR D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET ÉCONOMIQUES : un lieu privilégié de la vie commerciale, communautaire, culturelle et touristique, regroupant des services en tous genres et favorisant le développement de la «nouvelle économie» méganticoise;

UN CADRE VERT ET DURABLE : un environnement de bâtiments, d'infrastructures et d'aménagements de qualité qui fait une large place à la nature et aux mesures de réhabilitation du milieu, à l'économie des ressources et une utilisation raisonnée de l'énergie.

Cet énoncé exprime le but et les objectifs à poursuivre au cours des prochaines années dans le cadre du chantier de construction du centre-ville nouveau.



« LE NOUVEAU CENTRE-VILLE SERA UN MILIEU DE VIE ANIMÉ, À ÉCHELLE HUMAINE, GÉNÉRATEUR D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET ÉCONOMIQUES, DANS UN CADRE VERT ET DURABLE ».

LES OBJECTIFS SOUS-JACENTS

L'énoncé de vision reflète plusieurs objectifs qui sont largement partagés par la communauté :

RECONSTRUIRE SANS RENIER LE PASSÉ : Lac-Mégantic a beaucoup perdu : des personnes chères bien sûr, mais aussi des bâtiments phares, des archives, des espaces de convivialité et d'expression, entre autres. Ces personnes et ces lieux ne sont plus, mais le devoir de mémoire s'impose d'évidence. Les citoyens ont manifesté le désir que le site du déraillement accueille un lieu pour se rappeler les 47 personnes disparues dans la tragédie, et ils ont exprimé le souhait de conserver la trame de rues du centre-ville dévasté.

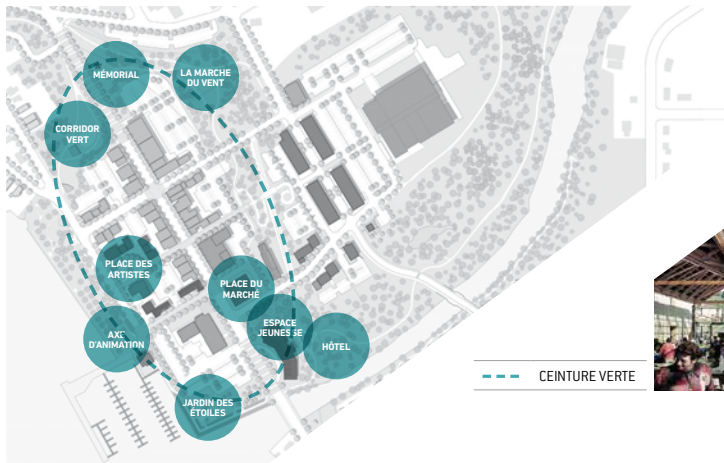
BÂTIR UN AVENIR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI SOIT VIABLE À LONG TERME : Le centre-ville est un lieu d'échanges économiques et d'interaction sociale. Sa vitalité contribue à la santé et à la viabilité de toute la région. Les Méganticois souhaitent profiter de la reconstruction de leur centre-ville pour en faire un berceau de la diversification économique. Ils y prévoient des endroits pour accueillir des entreprises et institutions de la nouvelle économie méganticoise qui, par exemple, pourraient évoluer dans le secteur de l'innovation technologique ou de la recherche. En même temps, il y a une occasion de renforcer le rôle de destination de commerce, de services et de loisirs-tourisme pour l'ensemble de la MRC du Granit. Un centre-ville renouvelé est le lieu propice à accueillir les équipements et installations nécessaires.

SORTIR LE TRAIN DU CENTRE-VILLE : Les Méganticois sont très fiers de leur histoire, mais ils ne veulent plus d'un train qui traverse le secteur le plus fréquenté de leur communauté. À leurs yeux, la morphologie du terrain et la géométrie de la voie ferrée maintiennent un niveau de risque trop élevé. Les élus et les citoyens réclament une voie de contournement ferroviaire, qui permettrait d'éliminer le passage du train au centre-ville.

REFLÉTER LA COMMUNAUTÉ ET SES VALEURS : La communauté de Lac-Mégantic a témoigné de courage, de solidarité et d'une grande résilience devant une épreuve traumatisante. Son image et sa notoriété s'en sont trouvées grandies. Mais la communauté est caractérisée par d'autres valeurs importantes, notamment une relation étroite avec la nature et une saine préoccupation à l'égard de la qualité de son milieu de vie, tout comme le respect des droits de chacun, en particulier ceux des propriétaires du centre-ville qui ont été victimes de ce désastre. La démarche de relèvement du centre-ville et de la communauté tout entière doit témoigner ostensiblement de ces valeurs.

RECONSTRUIRE EN MIEUX : La capacité de rebondir des Méganticois s'exprime aussi par la volonté de remplacer leur centre-ville disparu par un nouveau centre-ville meilleur : un centre-ville plus attrayant pour les résidents et les visiteurs, un centre d'affaires plus concurrentiel, un pôle communautaire mieux adapté aux besoins et aux attentes de la population locale et régionale, d'aujourd'hui et de demain. La nature et le choix des activités et animations, tout comme l'agencement et l'architecture des bâtiments et des espaces publics, auront un impact déterminant sur la qualité de vie, sur le succès commercial, et sur la viabilité économique de l'ensemble de la collectivité.

ENGAGER TOUTE LA COMMUNAUTÉ : La reconstruction du centre-ville est plus que symbolique. Il s'agit d'un geste (re)fondateur pour la communauté méganticoise. Le succès du projet se mesurera à sa capacité de réunir autour d'un concept stimulant, réaliste et rassembler les acteurs autant que les bénéficiaires : citoyens de Lac-Mégantic et des environs, autorités gouvernementales de tous les niveaux, propriétaires fonciers et communauté d'affaires. La démarche privilégiée est dynamique et s'inspire de celle des Villes et Villages en santé dont l'action est guidée par une stratégie en trois parties : participation, concertation intersectorielle et engagement municipal à bâtir un milieu de vie meilleur.



LA RENAISSANCE DU CŒUR HISTORIQUE

Alors que la Promenade Papineau et le secteur Fatima ont été l'objet de plans d'implantation détaillés déjà réalisés ou en cours de réalisation, le plan directeur préliminaire qui fait l'objet du présent rapport porte prioritairement sur le centre-ville historique, qui s'articule autour des éléments structurants suivants.

UNE PLACE DU MARCHÉ COUVERTE ET POLYVALENTE

Le scénario retenu pour la reconstruction privilégie la consolidation des fonctions commerciales dans la partie sud du centre-ville historique, autour d'un espace couvert polyvalent. Cette place recouverte d'une structure translucide est conçue pour accueillir un marché public, ainsi que diverses activités thématiques et communautaires tout au long de l'année (ex: marché de Noël, exposition d'art et d'artisanat, expo-sciences, vente de débarras, etc.).

Les abords de cet espace couvert seraient occupés par des fonctions civiques, communautaires et culturelles, et des établissements d'hébergement. Il agirait comme lieu privilégié d'animation, de socialisation et d'échanges des résidents et visiteurs.

ESPACE JEUNESSE

Un espace jeunesse, incluant notamment un skatepark (parc de planches à roulettes) de type place publique (street-plaza) et une maison des jeunes, seraient aménagés sur la rue de la Gare dans le but d'élargir la clientèle du centre-ville et d'ajouter un attrait spectaculaire à ce pôle de destination. Des commerces seraient également ajoutés le long de la rue Komery, qui est prolongée pour rejoindre la rue Papineau.

UN AXE D'ANIMATION CIVIQUE ET CULTURELLE EN LIEN AVEC LE LAC

Avec la présence de l'espace couvert de la Place du marché, l'axe du boulevard Stearns qui s'étend de la gare jusqu'à la marina et l'emplacement de l'ancienne capitainerie (restaurant Citron vert) offre toutes les conditions pour devenir un axe civique et culturel susceptible de dynamiser et de renforcer les liens entre le cœur historique et son « front de mer ». L'ensemble de cet axe doit être vu comme un tout qui devra faire l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble intégré. Le long de cet axe, l'hôtel de ville, immeuble emblématique, joue un rôle pivot. Toute modification dans les fonctions de cet immeuble devrait renforcer sa fonction civique ou ajouter à l'offre culturelle.

Cet axe d'animation civique et culturel inclurait aussi deux projets structurants :

- + une Maison de la culture ayant pignon sur rue, comprenant des espaces polyvalents destinés aux activités de culture et de loisirs communautaires^{5,6},
- + et un bâtiment à l'architecture audacieuse, que nous appellerons Audace-sur-le-lac⁷ pour les besoins de cette présentation, accueillant des services de restauration et de réception, et servant de capitainerie pour la marina voisine.

UN HÔTEL À L'ENTRÉE DU CENTRE-VILLE TRADITIONNEL

Les propriétés situées à l'est de la rue Frontenac entre la rivière Chaudière et la Place du marché sont réservées à l'implantation d'un hôtel conçu pour répondre aux attentes du marché régional. L'offre actuelle en services hôteliers montre des carences importantes. La stratégie de développement touristique élaborée récemment recommande un hôtel de 50 chambres. L'ajout de quelques salles polyvalentes serait souhaitable afin de pouvoir accueillir des réunions d'affaires, conférences, mariages, réceptions et autres événements. Ces fonctions pourraient aussi se retrouver, sous toutes réserves, dans la Maison de la culture proposée.

Notons que le complexe hôtelier pourrait servir diverses fonctions, intégrant au besoin des commerces et même des habitations sous forme d'unités de condominium.

LA PLACE DES ARTISTES

La Place du marché aurait son complément face au parc des Vétérans : la Place des artistes. Celle-ci serait située près du lac, en bordure du boulevard des Vétérans. Elle serait bordée de boutiques, restaurants et bars. Cet espace public se voudrait un espace urbain convivial, propice à la socialisation, abrité de la brise fraîche venant du lac et conçu pour accueillir des rassemblements, des expositions extérieures, des spectacles improvisés de musiciens, des amateurs de rue et autres formes d'animation.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE MÉGANTICOISE

Dans la partie nord du cœur historique, l'accent serait mis sur l'implantation d'immeubles à bureaux privés et institutionnels destinés aux établissements contribuant à la « nouvelle économie » méganticoise. La reconstruction du centre-ville offre effectivement une

5 Deux emplacements sont possibles : à l'emplacement de l'ancienne épicerie Métro ou encore dans des espaces récupérés dans le bâtiment de l'hôtel de ville.

6 On notera que la Maison de la Culture devrait inclure des salles polyvalentes pouvant accueillir autant des spectacles, des expositions, des projections diverses, que des réunions d'affaires ou de groupes communautaires. Une étude d'opportunité et de faisabilité serait nécessaire afin de préciser les besoins, la clientèle, le programme fonctionnel et technique, la programmation des activités, les immobilisations et le budget d'exploitation.

7 Une proposition du Pôle innovations constructives de la région française Rhône-Alpes et de la communauté Nord-Isère.



Photos à titre indicatif seulement

occasion de stimuler l'implantation de nouvelles activités dans la ville, afin d'en diversifier la base économique. Jusqu'à maintenant, plusieurs idées ont été évoquées: un incubateur d'entreprises, un centre de bureaux partagés pour travailleurs autonomes et travailleurs itinérants, un centre d'expertise sur la gestion de crise ou sur la participation citoyenne, etc. Chacun de ces projets devrait faire l'objet d'une analyse. Il reviendra à la Ville de Lac-Mégantic et à ses partenaires régionaux de définir les axes de développement prioritaires et les conditions de succès à mettre en place.

Différents centres de services financiers et administratifs (banques, services gouvernementaux, etc.) et centres de services destinés aux personnes et aux entreprises (soins de santé, services professionnels divers, etc.) pourront aussi prendre place dans cette partie du centre-ville. L'ajout d'un centre administratif de services gouvernementaux pourrait être une bougie d'allumage en mesure de contribuer à attirer de nouvelles entreprises de services créatrices d'emplois. Les espaces verts et la possibilité d'ériger des constructions neuves sont des facteurs susceptibles d'accroître l'attractivité de ce secteur pour ces entreprises. Celles-ci, en retour, enrichiraient la clientèle des établissements de commerces et de services situés à proximité.

UN CENTRE-VILLE HABITÉ

La partie centre-nord du cœur du centre-ville, qui borde les rues Frontenac et Thibodeau, est favorisée pour accueillir des bâtiments mixtes où les étages seraient occupés par des logements abordables. L'habitation au centre-ville est une fonction indispensable à l'animation continue de l'espace public et à la création d'un véritable milieu de vie.

UNE COURONNE DE VERDURE POUR SE RAPPELER

Déjà bordé par le parc des Vétérans et les aménagements en cours le long de la rivière Chaudière, le centre-ville verrait sa limite nord et les emprises ferroviaires transformées en espaces verts aménagés. L'ensemble formerait une couronne autour du cœur historique: un écrin mettant en valeur ce centre-ville québécois qui fut le théâtre d'une tragédie d'une intensité incomparable, mais également d'une mobilisation inspirante.

UN CORRIDOR VERT

La tranchée ouverte par le feu entre le lieu de l'accident ferroviaire et le parc Dourdan (voisin du parc des Vétérans) serait préservée et aménagée en parc sur une largeur de quelque 80 mètres. Depuis l'esplanade du parcours piétonnier La marche du vent jusqu'au lac, des plantations basses, des ouvrages simples et des sentiers sont prévus afin de tirer avantage de la pente et des perspectives vers le lac. On pourrait y trouver des aires de détente, y assister à des concerts en plein air, participer à des pique-niques familiaux ou à

d'autres événements extérieurs. Un mémorial rendant hommage aux victimes de la tragédie est aussi prévu sur le site original du Musi-Café.

Ce parc urbain serait complété par une ceinture verte, sur les emprises ferroviaires libérées de leurs voies. Le projet est de récupérer l'ensemble ou une partie de ces terrains afin de créer des plateaux d'espaces verts polyvalents de diverses tailles et protégés du vent, de même qu'un relief propice aux points de vue sur les environs et aux activités de glissade en hiver. L'ensemble du site ferait l'objet d'un traitement paysagé de type forêt urbaine. On pourrait y intégrer aussi un circuit de découverte, en lien avec La marche du vent.

L'aménagement se ferait progressivement. Selon les besoins, le corridor vert pourrait accueillir certains équipements sportifs (ex.: parcours et stations d'entraînement) et des installations artistiques. Quelle que soit sa forme finale, le concept de ceinture verte serait maintenu et autoriserait des déplacements actifs en toute saison (à vélo, à pied, en ski de randonnée et en raquettes). De plus, une passerelle piétonne et cycliste permettrait de joindre la Promenade Papineau à la Place des artistes en enjambant une portion de voie ferrée conservée. La passerelle surélevée offrirait un point de vue surplombant le lac.

UN JARDIN TOURNÉ VERS LE CIEL

Le Jardin des étoiles (Parc J-Émile Cloutier) à l'embouchure de la rivière Chaudière serait enrichi de mobilier (chaises longues) et d'éclairage urbains (dirigé vers le sol) adaptés à l'observation du ciel étoilé qui fait la réputation de la région de Lac-Mégantic. En plus du cadran solaire existant et des vues superbes sur l'extrémité nord du lac, on y trouverait des panneaux d'interprétation du ciel en guise d'introduction à la thématique de l'Observatoire astronomique du mont Mégantic. Cet espace vert se prolonge le long de la marina jusqu'au parc des Vétérans conservé intégralement.

LE MÉMORIAL

Le site original du Musi-Café restera marqué dans la mémoire populaire. Il a été le premier bâtiment à être fauché par le terrible incendie qui a suivi le déraillement du convoi ferroviaire, emportant avec lui la plupart des 47 victimes alors présentes cette nuit du 6 juillet 2013.

À l'instar d'autres sites dans le monde qui ont été frappés de tragédies hors du commun, le site original du Musi-Café s'impose naturellement pour l'érection d'un mémorial.

Il est prématuré à ce stade de définir la forme que prendra ce mémorial, sinon que la population privilégie un traitement commémoratif discret des événements.

UN PLAN D'AVENIR APPELÉ À ÉVOLUER

Les participants aux ateliers communautaires de Réinventer la ville ont fait de nombreuses propositions et débattu de divers scénarios d'aménagement du nouveau centre-ville⁵, avant qu'un scénario consensuel émerge. (...)

Ce scénario illustre un centre-ville nouveau intégrant les trois concentrations commerciales (centre-ville historique, Promenade Papineau, secteur de la rue Salaberry) en un ensemble élargi. Chaque concentration est située à distance de marche des autres et assume une vocation particulière ou plusieurs vocations complémentaires (ex : biens de consommation courante, achats réfléchis/restauration ou encore services/achats réfléchis/restauration/loisirs/services administratifs et communautaires).

Le plan directeur préliminaire retenu pourrait être qualifié de compromis créatif et mobilisateur entre les besoins et les aspirations exprimés par la population à l'égard de son milieu de vie, et la réalité des contraintes techniques et des exigences contextuelles incontournables. Ceci dit, il forme un ensemble intégré et cohérent qui exploite au mieux les attributs du site, tout en réservant des zones d'expansion pour faire face aux demandes futures.

Le plan doit demeurer un guide susceptible d'évoluer suivant les opportunités de développement qui se présenteront. (...) On reconnaîtra d'emblée par exemple que les grands complexes hôteliers et/ou culturels pourraient être localisés à plus d'un endroit au centre-ville, tout en jouant leur rôle structurant.

Consultez le site reinventerlaville.ca pour la version intégrale.



FONCTIONS DOMINANTES

■ RÉSIDENTIEL	■ COMMERCE	■ ÉQUIPEMENT PUBLIC / CULTUREL
■ COMMERCE / RÉSIDENTIEL / BUREAU	■ COMMERCE / BUREAUX	■ HÔTELLERIE / RÉUNIONS



LINGETTES HUMIDES

Une mauvaise disposition, après usage des lingettes humides non réutilisables, cause différents problèmes de blocage dans les stations de pompage de la Ville de Lac-Mégantic et engendre des coûts de réparation importants devant être assumés par toute la population.



La Ville de Lac-Mégantic est actuellement aux prises avec ce problème et aimerait conscientiser la population sur la disposition de ces produits. Rappelez-vous que la toilette n'est pas l'endroit approprié pour disposer de ces serviettes jetables.

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu le vendredi 9 janvier prochain.

Pour faciliter la cueillette :

- enlever toutes les décorations;
- conservez votre sapin à l'abri des intempéries jusqu'au jour de la collecte;
- mettez votre sapin dans un endroit facilement accessible en bordure de l'entrée d'automobile, bien dégagé de la neige et de la glace.



ÉCHANGE DE CHAPEAU DE POMPIER ENTRE LA VILLE DE MONS EN BELGIQUE ET LAC-MÉGANTIC

En visite chez-nous le 8 octobre 2014, M. Dany Pottiez, ancien pompier pour la ville de Mons en Belgique, était heureux de procéder à cet échange significatif avec M. Sébastien Couture, pompier et préventionniste à la Ville de Lac-Mégantic.

M. Dany Pottiez est maintenant répartiteur pour la centrale d'urgence, l'équivalent de notre service 911, dans la région de Mons.

ÉLECTRICITÉ

**MAUVAISE UTILISATION + MAUVAISE INSTALLATION
= DANGERS D'INCENDIE!**

Les incendies liés à l'électricité sont souvent évitables. Pourquoi prendre des risques avec une rallonge surchargée ou une installation électrique mal entretenue ?

LES FICHES ET LES PRISES DE COURANT

- Ne coupez jamais la broche ronde conçue pour la mise à la terre et située sous les deux lames standards de la fiche, car elle est nécessaire pour votre sécurité si l'appareil devient sous tension.
- Assurez-vous que le cordon d'alimentation électrique n'est pas coincé ou écrasé.
- Réservez les prises multiples aux appareils à faible consommation comme les lampes de table, les radios ou les réveille-matin.
- Vérifiez annuellement le bon fonctionnement d'une prise électrique extérieure en appuyant sur le bouton « test » situé sur le disjoncteur ou la prise elle-même.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tiers des causes connues des incendies relèvent de l'installation mécanique ou électrique. Les incendies peuvent être dus à l'usure, à une mauvaise utilisation ou à la non-conformité de l'installation.



Dany Pottiez et Sébastien Couture, préventionniste à la Ville de lac-Mégantic

**LOI
SIRS**



HORAIRE DES FÊTES

(si les conditions le permettent)

Ouvert du 20 décembre au 5 janvier inclusivement
(fermé le 25 décembre et le 1er janvier)

Ski alpin et planche à neige

Le jour : 11 h à 16 h

Le soir (vendredi seulement) : 18 h à 22 h

Glissade sur tube

Tous les jours de 11 h à 16 h

Ski de fond et raquette

Tous les jours de 9 h à 16 h

SKI DE FOND ET RAQUETTE : AS-TU TON BILLET?

Saviez-vous que les sentiers de ski de fond et de raquettes sont entretenus sur une base quotidienne afin d'offrir aux utilisateurs des conditions inégalées?

Dans un souci d'équité, tous les utilisateurs des sentiers de ski de fond et de raquettes doivent avoir en leur possession leur billet de jour ou de saison, sous peine d'amendes et d'expulsions.

La patrouille des sentiers se fera désormais sur une base régulière.

Pour vous procurer des billets ou acheter une passe de saison, vous pouvez vous rendre à la billetterie située au sous-sol du restaurant Le Voilier à partir du 1er décembre. Ouvert tous les jours de 9 h à 16 h.

INFORMATIONS COURS DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

Cours privé ou semi-privé

QUAND : sur réservation selon la disponibilité des moniteurs

COÛT : 35 \$ pour 1 heure
(25 \$ par personne additionnelle)
45 \$ pour 1 h 30

HEURE : à partir de midi



**Baie
des Sables**
Lac-Mégantic

Pour connaître les conditions de ski, les heures d'ouverture et la programmation d'activités hivernales, consultez notre site Web au www.baiedessables.com ou téléphonez au **819 583-3965**

ACTIVITÉS LIBRES

HORAIRE
DES FÊTESDU 20 DÉCEMBRE 2014
AU 4 JANVIER 2015**Samedi 20 décembre**

Bain libre : 13 h à 15 h

Dimanche 21 décembre

Patin libre : 10 h à 12 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 14 h à 21 h

Lundi 22 décembre

Patin libre : 9 h à 12 h

Hockey libre 12 ans et - : 12 h 30 à 13 h 30

Hockey libre 13 ans et + : 13 h 45 à 15 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 12 h à 19 h 30

Mardi 23 décembre

Patin libre : 9 h à 12 h

Hockey libre 12 ans et - : 12 h 30 à 13 h 30

Hockey libre 13 ans et + : 13 h 45 à 15 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 12 h à 19 h 30

FERMÉ

Mercredi 24 décembre

Jeudi 25 décembre

Vendredi 26 décembre

Samedi 27 décembre

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 12 h à 15 h

Dimanche 28 décembre

Patin libre : 10 h à 12 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 9 h à 21 h

Lundi 29 décembre

Patin libre : 9 h à 12 h

Hockey libre 12 ans et - : 12 h 30 à 13 h 30

Hockey libre 13 ans et + : 13 h 45 à 15 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 12 h à 19 h 30

Mardi 30 décembre

Patin libre : 9 h à 12 h

Hockey libre 12 ans et - : 12 h 30 à 13 h 30

Hockey libre 13 ans et + : 13 h 45 à 15 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 9 h à 19 h 30

FERMÉ

Mercredi 31 décembre

Jeudi 1^{er} janvier

Vendredi 2 janvier

Samedi 3 janvier

Inscriptions session hiver

De 10 h à 16 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 12 h à 15 h

Dimanche 4 janvier

Inscriptions session hiver

De 10 h à 16 h

Patin libre : 10 h à 12 h

Bain libre : 13 h à 15 h

Badminton libre : 9 h à 21 h

CENTRE
SPORTIF
MÉGANTIC

5400, rue Papineau, Lac-Mégantic (Québec) G6B 0B9 • Téléphone : 819 583-0630 • csm@ville.lac-megantic.qc.ca

RESTO-PUB LE VOILIER

HORAIRE DES FÊTES
DU RESTAURANT

(si le centre de ski est ouvert)

Ouvert tous les jours de 9 h à 16 h
du 20 décembre au 1er janvier
inclusivement (fermé le 25 décembre)INFORMATIONS - ÉCOLE
D'INITIATION AU SKI
DE FOND « JACKRABBIT »

Le programme Jackrabbit propose d'initier les jeunes à la pratique du ski de fond, par des activités et des jeux: orientation en forêt, compétition amicale, parcours de biathlon, etc. Les plus âgés apprendront les rudiments du pas de patin qui permet de filer à vive allure dans les sentiers.

Cette activité s'adresse à tous les enfants de niveau primaire. Les enfants de maternelle et de 1^{ère} année doivent être accompagnés d'un adulte.

INSCRIPTION

Le coût est de 35 \$ pour un premier enfant et de 25 \$ pour tout enfant supplémentaire d'une même famille.

L'inscription se fera le samedi 3 janvier 2015 de 10 h à midi au restaurant Le Voilier de Baie-des-Sables.

L'activité se déroule pendant six samedis, du 10 janvier au 14 février, de 10 h à midi, à la Baie-des-Sables.

Les participants à Jackrabbit ou au biathlon peuvent louer un équipement complet pour 40 \$. La location se fait au moment de l'inscription, le 3 janvier 2015.



Informez-vous dès maintenant au
819 583-3968 ou 819 583-3965 poste 3

POLITIQUE FAMILIALE

La Commission de la famille et des aînés a lancé officiellement le 11 novembre dernier, partenaires la 5e génération de sa politique familiale. Elle a été réalisée en collaboration avec de nombreux partenaires du milieu dont la Constellation 0-5 ans et le Village Harmonie.

«Nous sommes très fiers d'ajouter à cette politique la démarche MADA (municipalité amie des aînés). Cet outil s'inscrit dans une perspective de continuité des efforts qui ont caractérisé notre administration pour créer un milieu de vie épanouissant pour tous», explique Colette Roy Laroche, mairesse de Lac-Mégantic.



«Cette nouvelle politique a à cœur le bien-être et l'épanouissement des familles et des aînés. Cette démarche nous a permis de dresser le portrait des actions à entreprendre afin de permettre l'implication bénévole et communautaire, de bénéficier de services municipaux adaptés à leurs besoins et de vivre dans un environnement sain et sécuritaire. Nous avons fait le choix de privilégier les liens intergénérationnels», ajoute Johanne Vachon, conseillère municipale et présidente de la Commission de la famille et des aînés.

La Politique de la famille et des aînés 2014-2016 prend appui sur des valeurs familiales communes partagées par l'administration municipale. Les parents sont les premiers responsables du cadre de vie familiale et doivent être soutenus et encouragés. Les aînés, porteurs d'expérience, transmettent leurs connaissances en héritage en plus d'assumer une part importante du bénévolat essentiel à une vie collective stimulante. La participation des familles et des aînés à la vie active renforce l'entraide, la coopération et nourrit le sentiment d'appartenance.

Les axes d'intervention de cette politique de la famille et des aînés :

- Loisirs et culture
- Saines habitudes de vie
- Implication citoyenne
- Urbanisme

Pour consulter la politique de la famille et des aînés : <http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/le-citoyen/familles-et-aines/politique-de-la-famille-et-des-aines-2014-2016/>

Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil du Centre sportif Mégantic.

Cette nouvelle politique familiale a été réalisée grâce à la collaboration financière du gouvernement du Québec, dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés.



Légende de la photo :

Véronique Lachance, attachée politique du député Ghislain Bolduc, Johanne Vachon, présidente de la Commission de la famille et des aînés, Colette Roy Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, André Langevin, Carrefour municipal et famille et Marc Beaulé, chargé de projet.

MÉGANTUQUE

20 ET 21 FÉVRIER 2015

Réservez dès maintenant votre week-end du 20 et 21 février pour la tenue du Mégantuque. Plusieurs activités pour toute la famille ainsi que le traditionnel tournoi de hockey balle. La programmation complète sera disponible sous peu, surveillez notre site Internet au www.lacfenfemegantic.com ou suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer!



CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY



La Compagnie Central Maine & Quebec Railway tient à informer les citoyens de la Ville de Lac-Mégantic qu'une adresse a été ajoutée sur leur site Internet afin de permettre aux citoyens de soumettre des questions ou des commentaires. Ce service est offert en français.

Pour toutes questions ou commentaires nous vous invitons à écrire à CMQR au :
commentaires-de-la-communauté@cmqrrailway.com
ou au customerservice@cmqrrailway.com

Par téléphone: 1-800-222-1433

Site Internet: http://www.cmqrrailway.com/fr_CA/index

EXPOSITION

15 NOVEMBRE AU 6 JANVIER 2015

MAURICE GAREAU ET CHARLES RODRIGUE

Artistes en art visuel

Vernissage le samedi le 15 novembre à 15h00 à la Galerie d'art du Centre Sportif Mégantic, avec la présence des artistes.



Charles Rodrigue, Bleue, 24" X 36"
Technique mixte acrylique sur toile



Maurice Gareau, Femme-Lumière, 6,6' X 4' X 15"
Tableau d'art en verre gravé et peint,
dans un cadre d'acajou

EXPOSITION COLLECTIVE « OSEZ L'ABSTRAIT » 8 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2015

Les artistes sont :

- AZA (France La Pointe)
- Diane Boulet
- Frances Tierney
- Gaston Quirion
- Jacques Cloutier
- Joanne Leclerc
- Laurence Roy
- Lise Bisson
- Lise Blais
- Maryse Boucher

Vernissage le dimanche le 11 janvier à 14h00 à la Galerie d'art du Centre Sportif Mégantic

Pour des renseignements supplémentaires, contacter :

France La Pointe

la.pointe@sympatico.ca
819-582-5313



Diane Boulet
Jonction de 4 univers
Acrylique
30 X 40 pouces

Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

COMPOSEZ LE 911

LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441
ou info@ville.lac-megantic.qc.ca**

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

COMPOSEZ LE 310-4141

Consultez le site Internet de la Ville au:
www.ville.lac-megantic.qc.ca

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le Service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775
Tirage: 3500 exemplaires
Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec
Bibliothèque et archives Canada
ISBN / ISSN 1180-2677

Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cour municipale 819 583-2441
Mairie, direction générale, évaluation, greffe,
services techniques, trésorerie, urbanisme
permis et inspections 819 583-2441
Office municipal d'habitation 819 582-7390

ENVIRONNEMENT

Administration usine d'épuration 819 583-2466
Collecte des ordures et matières recyclables
Requêtes 819 583-2448
Demandes de services 819 583-2466
Écocentre 819 583-5188

LOISIRS

Baie-des-Sables
Camping - Base plein air - Arbre en Arbre 819 583-3965
Restaurant Le Voilier 819 583-3968
Ski alpin - Ski de fond 819 583-3969
Centre sportif Mégantic
Administration, informations, locations 819 583-0630
Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312
Granigym 819 583-0630 poste 2319
Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304
Lames argentées 819 583-0630 poste 2305
Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320
Médiathèque municipale Nelly-Arcan 819 583-0876

MARINA

Administration 819 583-2441

O.T.J. (Organisation des terrains de jeux)

Baseball mineur 819 583-0028
Camp de jour 819 583-3761

PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970
École Sacré-Coeur 819 583-5220

SÉCURITÉ INCENDIE

Administration 819 583-1303
Urgence seulement 911
Requêtes 819 583-2448

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141
Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443
Requêtes 819 583-2448



Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6
819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920
www.ville.lac-megantic.qc.ca
info@ville.lac-megantic.qc.ca